

SUIVRE UNE FORMATION AVEC L'URML et ARAMIS FORMATION : RIEN DE PLUS SIMPLE !

Vous souhaitez inscrire votre collaborateur(trice) à une session de la formation « **Accueil et communication en milieu médical** ».

1

Vous renvoyez à l'**URML Pays de la Loire**, le bulletin d'inscription joint à ce mode opératoire, dûment complété à contact@urml-paysdelaloire.org

2

Vous recevez en retour de la part d'**ARAMIS Formation** une convention de formation.

3

Vous saisissez votre demande de financement de la formation en vous rendant sur votre site **ACTALIANS** : <http://www.actaliens.fr/entreprise/>

Vous cliquez sur le bouton en haut à droite de votre page



Sous l'onglet « Je transmets », sélectionnez « une formation » puis saisissez votre demande.

Vous validez et vous éditez « le récapitulatif de votre demande de financement ».

4

Vous adressez à **ARAMIS Formation** par mail (c.thoron@aramis.fr) une copie de ce récapitulatif de demande de financement. En retour **ARAMIS Formation** vous adresse la convocation pour le démarrage de la formation (dates, horaires et lieu).

5

Une fois la formation réalisée vous transmettez votre demande de remboursement à **ACTALIANS**. Dans votre espace personnel, sous l'onglet « Je transmets », sélectionnez « Une demande de remboursement ».

Actaliens vous rembourse dans les 30 jours qui suivent la réception de votre demande.

En cas de difficultés, ou pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter ARAMIS Formation au 02 97 64 37 18